



Trace n° 32744240

Parcours balisé n°65.

Au départ, la Chapelle des Templiers (Église Saint-Aubin), beaucoup plus modeste que lors de sa construction, laisse à penser que cette zone était une seigneurie avec sa maison, ses terres et son exposition au Sud.

Par la suite, la traversée du Ru du Cuivre permet de retrouver un paysage du Gâtinais alternant plaines céréalières, bois et petits hameaux. Jadis, le minerai de fer était exploité par les Templiers.

Durée	3h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	11,90 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	45 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	42 m	Commune	Chambeugle (89120)
Point haut	200 m		
Point bas	156 m		

Description

Se garer sur le parking devant la chapelle et au pied de l'abri-bus.

(D/A) Dos à la chapelle, partir sur la droite en empruntant la D64 sur environ 800 m pour trouver un chemin sur la droite.

(1) Prendre ce chemin vert, passer les deux ponts consécutifs enjambant le Ru du Cuivre. Après une courte montée, au chemin transversal, tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la route.

(2) Virer à droite et, à l'îlot de verdure, partir sur la gauche jusqu'au gros chêne et le puits au pied de ce dernier.

(3) Quitter la voie goudronnée pour s'engager, à droite, sur un chemin terreux. Longer ensuite la lisière du bois à main droite avant d'atteindre une route.

(4) La prendre à gauche sur 50 m et bifurquer à droite en direction du Grand Boulat Blanc. Arriver dans un virage à 90°.

(5) Laisser le chemin sur la gauche et quitter la route en filant tout droit. Au prochain croisement, virer à droite afin d'atteindre les Journées et retrouver une voie goudronnée aboutissant en face d'une croix et à la D16.

(6) Tourner à droite sur celle-ci, durant une cinquantaine de mètres, en restant **prudent** puis s'engager dans le chemin à gauche avec en point de mire, le château d'eau. Passer un premier départ sur la gauche et au chemin transversal, virer à gauche en direction d'un bois.

(7) Laisser la ferme du Tremblay sur la gauche et partir sur la droite en conservant ce chemin principal jusqu'aux Chamailards.

(8) Devant le panneau d'affichage municipal, tourner à gauche. Poursuivre sur cette route en oubliant les départs de part et d'autre pour atteindre un carrefour de quatre routes.

(9) Prendre à droite la direction des Lombards. Après la maison, emprunter le chemin vert et devant le bois, bifurquer à droite en longeant sa lisière. Dans la descente, virer sur la gauche pour sortir de cette partie boisée. Traverser le Ru du Cuivre soit à gué, soit sur la passerelle suivant le niveau d'eau. Après avoir traversé les Grands Garniers, déboucher sur la D64.

(10) La suivre à droite pendant 600 m environ **en restant vigilant**. Ignorer les Forges puis les Petits Garniers et rejoindre le premier chemin à gauche.

(11) Traverser la route avec **prudence** et suivre le chemin. Au premier croisement, bifurquer à droite pour, en continuant tout droit, atteindre la D16.

(12) Traverser avec **prudence** et tourner à droite. Oublier un premier chemin sur la gauche pour descendre dans le prochain chemin à gauche au niveau des premières maisons sur la droite. Retrouver la rue avec la mairie en face, bifurquer à gauche et rejoindre la chapelle **(D/A)**.

Points de passage

D/A Abri-bus - Église Saint-Aubin (Chambeugle)

| N 47.860874° / E 3.040924° - alt. 173 m - km 0

1 Chemin vert - Ru du Cuivre (rivière) - Affluent de l'Ouanne

| N 47.868115° / E 3.039573° - alt. 161 m - km 0.85

2 Route

| N 47.871782° / E 3.045054° - alt. 176 m - km 1.58

3 Puits et gros chêne

| N 47.874728° / E 3.04664° - alt. 178 m - km 1.96

4 Route transversale

| N 47.87434° / E 3.056069° - alt. 180 m - km 2.74

5 Abandon route, tout droit

| N 47.874452° / E 3.065933° - alt. 187 m - km 3.51

6 Croix et route transversale

| N 47.872826° / E 3.074967° - alt. 187 m - km 4.51

7 Le Tremblay, à droite

| N 47.862233° / E 3.077751° - alt. 200 m - km 5.82

8 Les Chamailards

| N 47.855765° / E 3.06373° - alt. 188 m - km 7.1

9 Croisement de quatre routes

| N 47.848995° / E 3.060327° - alt. 191 m - km 7.95

10 D64


| N 47.848512° / E 3.04256° - alt. 176 m - km 9.62

11 Chemin à gauche

| N 47.853828° / E 3.041832° - alt. 173 m - km 10.22

12 D16

| N 47.857959° / E 3.033771° - alt. 185 m - km 11.24

 **D/A Abri-bus - Église Saint-Aubin
(Chambeugle)**

N 47.86088° / E 3.040922° - alt. 173 m - km 11.9

Informations pratiques

En saison, partir avec l'équipement de protection solaire.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°65 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association À chacun son chemin en Puisaye-Forterre (ACSCPF) en février 2023.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou/et l'application visorando.

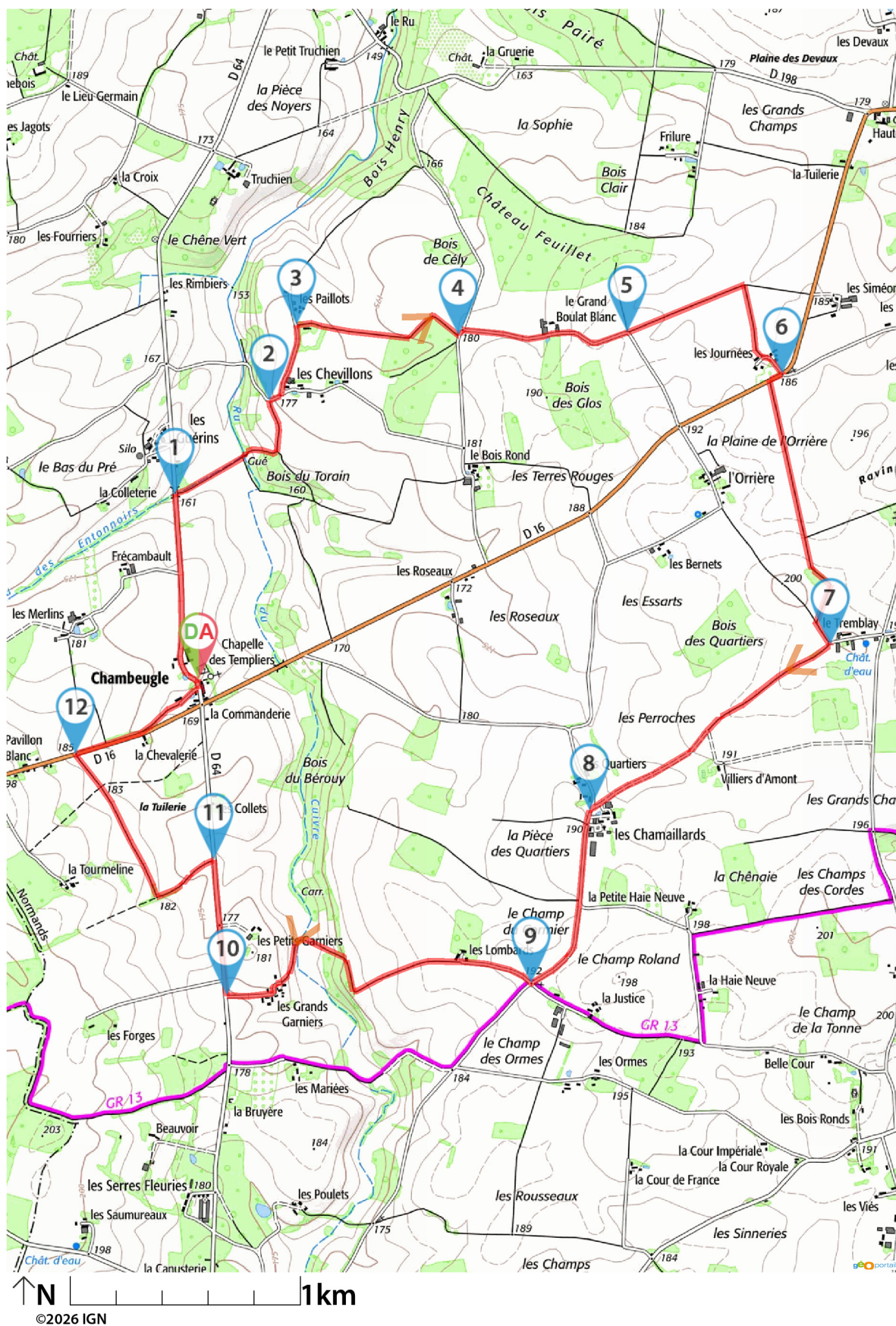
À voir

Chambeugle est une commune associée à Charny-Orée de Puisaye. L'église Saint-Aubin et la Chapelle des Templiers désignent sous le même vocable un seul et même édifice.

À visiter, le centre historique de Charny.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-chambeugle/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



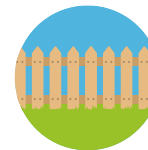
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.